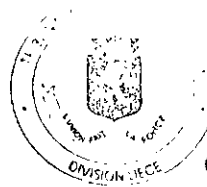


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25030828



25 FEV. 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0754 619 022**

Nom

(en entier) : **INDUSTRYA FUND**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Greiner, 1 à 4100 Seraing**

Objet de l'acte : Démission administrateur - co-optation administrateur - Procuration -

Extrait des décisions prises par le conseil d'administration le 19 novembre 2024

[...]

ORDRE DU JOUR

1. Gouvernance : démission d'Yves Honhon de ses fonctions d'administrateur, cooptation de Carina Sutera Sardo ;

[...]

DECISIONS

1. Gouvernance

a. Démission d'Yves Honhon de ses fonctions d'administrateur

Le Conseil d'administration prend connaissance et accepte la démission d'Yves Honhon en tant qu'administrateur de la Société à la date des présentes décisions.

[...]

b. Cooptation de Carina Sutera Sardo comme administrateur

[...]

Le Conseil d'administration coopte Carina Sutera Sardo comme administrateur de la Société à la date des présentes décisions.

Sa nomination en tant qu'administrateur sera soumise à confirmation lors de la prochaine assemblée générale de la Société.

Le Conseil d'administration décide d'octroyer une procuration spéciale à Samuel Darcheville et Thibault Neuzy, élisant domicile Allée de Clerlande 3, 1340 Ottignies, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec le pouvoir de subdéléguer, afin d'accomplir (i) toutes les formalités de dépôt et de publication qui peuvent être nécessaires ou utiles en relation avec les décisions ci-dessus, y compris la préparation et l'exécution de tous les documents et formulaires (de publication) requis, et le dépôt de ces documents et formulaires auprès du Greffe du Tribunal de l'entreprise compétent et (ii) toutes les formalités auprès du registre des personnes morales ainsi qu'auprès d'un guichet d'entreprises, qui peuvent être nécessaires ou utiles pour assurer

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

Réservé
au
Moniteur
belge

l'enregistrement ou la modification des informations de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises.

[...]

Pour copie conforme
Thibault Neuzy
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).